

L'INSURGÉ

BUREAUX
6, rue des Alexiens, 6, BRUXELLES
ANNONCES : 20 cent. la ligne

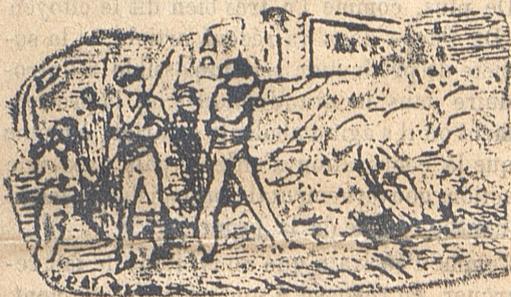
ORGANE
COMMUNISTE-ANARCHISTE.

ABONNEMENTS
Un an : 3 fr.; 6 mois : fr. 1-50; 3 mois : 75 c.
UNION POSTALE : Le port en sus.

AVIS

Le succès inespéré remporté par l'INSURGÉ auprès des travailleurs belges et français nous permet d'introduire dans le prix du journal une modification dont nos lecteurs étrangers nous sauront gré.

A dater d'aujourd'hui, l'INSURGÉ se vendra dans tous les pays 5 CENTIMES.



LE FEU AUX POUDRES.

L'affaire de Penjdeh vient d'enflammer la mèche qui doit faire éclater le vieux monde.

Cette réflexion peut paraître, de prime abord, légèrement fantaisiste et paradoxale; mais si l'on veut se donner la peine de nous lire, on en reconnaîtra vite la justesse.

De même que les capitaux et tous les autres moyens de production se concentrent, avec le temps, entre les mains de quelques gros financiers, toutes les contrées du globe tendent à se centraliser sous le talon de quelques puissants hommes d'état. C'est l'éternelle loi de l'absorption des petits par les grands, des faibles par les forts. A cela rien à faire. Si le prolétariat veut avoir son heure, il n'a qu'à se préparer à devenir à son tour grand et fort.

Or, de toutes les nations européennes qui exercent sur le monde leur action envahissante, les deux plus insatiables, en même temps que les deux plus favorisées jusqu'à ce jour, sont sans contredit l'Angleterre et la Russie.

Étendant de toutes parts leurs tentacules gloutons, ces deux poulpes géants devaient fatalement se rencontrer dans la dispute d'une proie.

C'est ce qui vient d'arriver. Après la récente attaque des Afghans par le général Komarof, une guerre est imminente, et non seulement une guerre entre Russes et Anglais, mais une guerre européenne, compliquée d'une guerre asiatique.

Sera-t-elle conjurée cette fois-ci? La diplomatie parviendra-t-elle à souffler l'étincelle meurtrière? C'est possible. Mais il serait enfantin de croire que ce sera pour longtemps. Les deux grands états ne peuvent tarder d'en venir aux mains et d'entraîner dans leur conflagration les principales puissances continentales.

Pourquoi? Parce qu'une lutte entre deux pays situés aux deux extrémités de l'Europe ne peut manquer de léser les intérêts des pays intermédiaires; parce que l'intensité de la crise économique pousse les hommes de poigne, unis aux hommes de bourse, à chercher dans la guerre une occasion de décimer les populations affamées et menaçantes; parce que l'Allemagne, l'Autriche, la France, l'Italie, en mal de socialisme, se jetteront tête baissée dans la mêlée, demandant à la victoire de nouvelles forces pour refouler le spectre de la Révolution; parce qu'enfin, dans l'état actuel, la guerre apparaît plus que jamais comme la condition vitale du principe d'autorité mis en péril.

Et quel sera le résultat de ce choc formidable, de cette gigantesque perturbation humaine?

Les militants révolutionnaires, dont les rangs grossissent de jour en jour, ne sont plus gens — on ne devrait pas l'ignorer dans les hautes sphères — à ne pas profiter d'un bouleversement international de cette envergure.

Que les classe-dirigeants, qui en sont réduits à chercher leur salut dans des expédients qui causeront leur perte, en prennent leur parti.

De même que l'arc-en-ciel sort radieux de l'orage, du cataclysme européen sortira la glorieuse aurore d'une ère de paix, de justice et de prospérité.

LUCIEN PEMJEAN.



Nous recevons de notre correspondant particulier d'Allemagne des renseignements du plus haut intérêt sur les deux intrépides victimes du despotisme autrichien, Stellmacher et Kammerer.

Près d'une année s'est écoulée depuis l'exécution de nos deux amis; mais le souvenir de leur vie héroïque et de leur mort glorieuse est toujours vivace au cœur de tout vrai révolutionnaire.

Les détails qui nous arrivent étant complètement inédits et, de plus, de nature à stimuler l'esprit d'initiative de nos coreligionnaires, nous leur en recommandons vivement la lecture.

Nous en commencerons la publication dans notre prochain numéro.

ÉGALITÉ.

Plusieurs de mes compagnons d'armes me font remarquer que le titre de RÉDACTEUR EN CHEF, arboré en tête de ce journal, constitue une grave atteinte au principe d'égalité sociale que tout révolutionnaire incarne.

Mes amis ont raison.

Quand on est sincère dans ses convictions et ferme dans la lutte, il n'en coûte pas de reconnaître une erreur.

A partir d'aujourd'hui, je rentre dans les rangs.

L. P.

LOIS ET PROPRIÉTÉ.

Les lois sur la propriété ne sont pas faites pour garantir à l'individu ou à la société la jouissance des produits de leur travail. Elles sont faites, au contraire, pour dérober le producteur d'une partie de ce qu'il produit et pour assurer à quelques-uns la part des produits qu'ils ont dérobés, soit aux producteurs, soit à la société entière.

Lorsque la loi établit les droits de Monsieur un tel sur une maison, par exemple, elle établit son droit, non pas sur une cabane qu'il aurait bâtie lui-même, ou sur une maison qu'il aurait élevée avec le concours de ses amis. Elle établit, au contraire, son droit sur une maison qui n'est pas le produit de son travail, d'abord parce qu'il l'a fait bâtir par d'autres, auxquels il n'a pas payé toute la valeur de leur travail, et ensuite parce que cette maison représente une valeur sociale qu'il n'a pas pu produire lui-même : la loi établit donc ses droits sur une portion de ce qui appartient à tout le monde et à personne en particulier.

La même maison, bâtie au beau milieu de la Sibérie, n'aurait pas la valeur qu'elle a dans une grande ville, et cette valeur-ci provient — on le sait — du travail de toute une cinquantaine de générations qui ont bâti la ville, qui l'ont embellie, pourvue d'eau et de gaz, de beaux boulevards, d'universités, de théâtres et de magasins, de chemins de fer et de routes rayonnant dans toutes les directions. En reconnaissant donc les droits de Monsieur un tel sur une maison à Paris, à Londres, à Bruxelles, etc..., la loi lui approprie — injustement — une certaine part des produits de l'humanité entière. Et c'est précisément parce que cette appropriation est une injustice criante (toutes les autres formes de propriété ont le même caractère), qu'il a fallu tout un arsenal de lois et toute une armée de soldats, de policiers et de juges, pour la maintenir contre le bon sens et le sentiment de justice inhérents à l'humanité.

Eh bien, la moitié de nos lois — les codes civils de tous les pays — n'ont d'autre but que

celui de maintenir cette appropriation, ce monopole, au profit de quelques-uns, contre l'humanité entière.

Quant à garantir au travailleur les produits de son travail, il n'y a pas de lois qui s'en chargent. C'est si simple et si naturel, c'est si bien dans les habitudes de l'humanité, que la Loi n'y a même pas songé. Le brigandage ouvert, les armes à la main, n'est plus de notre siècle; un travailleur ne vient jamais non plus disputer à un autre travailleur les produits de son travail; s'il y a malentendu entre eux, ils le vident sans avoir recours à la Loi, en s'adressant à un tiers. Si quelqu'un vient exiger d'un autre une certaine part de ce qu'il a produit, ce ne peut être que le propriétaire qui vient prélever sa part de lion. Quant à l'humanité en général, elle respecte partout le droit de chacun sur ce qu'il a produit, sans qu'il y ait besoin pour cela de lois spéciales.

Toutes ces lois sur la propriété, qui font les gros volumes des codes et la joie de nos avocats, n'ayant ainsi d'autre but que celui de protéger l'appropriation injuste des produits du travail de l'humanité par certains monopoles, n'ont aucune raison d'être, et les socialistes-révolutionnaires sont bien décidés à les faire disparaître au jour de la Révolution. Et nous pouvons en effet, avec pleine justice, faire un auto-da-fé complet de toutes les lois qui sont en rapport avec les ci-nommés « droits de propriété », de tous les titres de propriété, de toutes les archives, bref, de tout ce qui a trait à cette institution qui sera bientôt considérée comme une tache humiliante dans l'histoire de l'humanité, au même titre que l'esclavage et le servage des siècles passés.

DENTATUS.



LES TRAINÉ-MISÈRE

*Les gens qui traitent la misère
Sont doux comme de vrais agneaux;
Ils sont parqués sur cette terre
Et menés comme des troupeaux.
Et tout ça chante et tout ça danse
Pour se donner de l'espérance!*

*Pourtant les gens à pâle mine
Ont bon courage et bonnes dents,
Grand appétit, grande poitrine,
Mais rien à se mettre dedans.
Et tout ça jeune et tout ça danse
Pour se venger de l'abstinence!*

*Pourtant ces pauvres trainé-guêtres
Sont nombreux comme les fourmis;
Ils pourraient bien être les maîtres,
Et ce sont eux les plus soumis.
Et tout ça trime et tout ça danse.
Pour s'engourdir dans l'indolence!*

*Ils n'ont même pas une pierre,
Pas un centime à protéger!
Ils n'ont pour eux que leur misère
Et leurs deux yeux pour en pleurer.
Et tout ça court et tout ça danse
Pour un beau jour sauver la France!*

*Du grand matin à la nuit noire
Ça travaille des quarante ans;
A l'hôpital finit l'histoire,
Et c'est au tour de leurs enfants.
Et tout ça souffre et tout ça danse
En attendant la providence!*

*En avant deux! O vous qu'on nomme
Chair-à-canon et sac-à-vin,
Va-nu-pieds et bêtes de somme,
Traîne-misère et meurt-de-faim.
En avant deux et que tout danse
Pour équilibrer la balance!*

J.-B. CLÉMENT.

LES INSURGÉS DU DRAPEAU.



La presse bourgeoise se montre stupéfaite du nombre de jeunes gens qui, chaque année, jettent résolument aux orties la livrée militaire et vont chercher, de l'autre côté de la frontière, la liberté que la conscription leur ravit.

Ce qui nous surprend, nous, et ce qui nous fait bondir, c'est que ce nombre ne soit pas plus élevé.

Comment! Il n'y a en Belgique que 1500 déserteurs par an! Il n'y en a qu'une dizaine de mille en France! Il ne se trouve pas seulement, dans les deux armées, trois pour cent d'insurgés!

Nous avons démontré ailleurs qu'il n'y a rien de plus révoltant que le recrutement militaire, et que ce que la loi demande à l'homme appelé sous les drapeaux, c'est non seulement le sacrifice du peu d'indépendance dont il jouit et le fléchissement de sa dignité sous une discipline humiliante et brutale, mais encore son propre asservissement économique.

A quoi servent en effet les armées, ces écoles de l'abrutissement et de la servilité? A quoi servent-elles, si ce n'est à cimenter l'édifice social, en permettant aux dirigeants de retaper leur prestige par les guerres étrangères et de perpétuer l'exploitation des masses par la répression des mouvements populaires?

Et sur tant de travailleurs arrachés à l'atelier et au foyer, il n'y en a que quelques-uns à peine qui aient conscience du suicide qu'on leur impose et qui aient la virilité de s'y soustraire!

C'est ce qui nous étonne et nous exaspère.

Allons, jeunes forçats de la caserne, vous qui appartenez à la grande famille des dépouillés, vous qu'une loi cruellement ironique appelle à la défense de territoires dont vous ne possédez pas une parcelle, secouez donc cette mortelle inertie qui vous met, pieds et poings liés, au pouvoir de vos oppresseurs.

Soyez hommes, et pour cela cessez d'être soldats.

L. P.

COOPÉRATION.

Prouver que le système coopératif est inefficace, démontrer l'utopie des moyens pacifiques proposés pour remédier à la situation actuelle de la société, tel est le but de cet article.

L'Insurgé a parlé, dans un de ses précédents numéros, de cette loi d'airain des salaires, — ainsi que la nommait Lassalle, — qui régit la

société actuelle; il a dit que cette loi s'opposait absolument à de sérieuses réformes économiques. L'un des chefs du mouvement collectiviste de France, Jules Guesde, a ainsi défini la loi des salaires: « Une loi en vertu de laquelle le salaire se trouve forcément réduit au strict minimum nécessaire pour la conservation et la reproduction de l'ouvrier. »

Il est facile, d'après cela, de comprendre que, de même que l'impôt sur le revenu, la coopération se trouve, comme nous l'avons dit, impuissante à émanciper la classe ouvrière. Du moment, en effet, que l'ouvrier reçoit seulement le minimum nécessaire à sa conservation, où pourra-t-il trouver l'argent qu'il doit verser dans la caisse commune destinée à l'acquisition des outils et des matières premières d'une société coopérative de production, ou à payer l'installation d'une société de consommation?

Il se pourra certainement que quelques métiers privilégiés, non encore envahis par la concurrence de l'outil-machine, pourront permettre momentanément à leurs ouvriers de s'associer; mais, aussitôt qu'une machine nouvelle sera inventée, à moins d'une multiplication miraculeuse des sous contenus dans la caisse, les pauvres esclaves du capital seront obligés de céder à un capitaliste, et à vil prix, le fruit de leurs misérables épargnes.

De plus, comme l'a très bien dit le citoyen C. De Paepe dans un récent article, « la société de production sera impossible à introduire dans la grande industrie, là précisément où il s'agit d'abolir le salariat; à moins que la coopération n'aille de pair avec une action gouvernementale ou législative modifiant le régime de la propriété. »

Comme l'écrivain que nous citons le fait remarquer, en réponse à son propre argument, « un point historique reste acquis aux révolutionnaires: que toutes les classes nanties de privilèges politiques et sociaux n'ont pu être dépossédées jusqu'ici de ces privilèges que par des mouvements populaires, par la force. La nuit du 4 août elle-même n'a eu lieu que sous la pression des événements révolutionnaires de la rue. Dans ce cas, le mode d'opération employé pour la restitution aux producteurs des richesses accumulées par les générations passées se bornera à la confiscation pure et simple », et par conséquent, violente. « Du reste, le grand capital et la grande propriété, en se constituant, nous ont donné l'exemple en négligeant d'indemniser les artisans, petits patrons, petits commerçants, petits propriétaires et paysans qu'ils ont expropriés et qu'ils continuent encore d'exproprier tous les jours. »

On ne pourrait être plus clair et nous ne saurions mieux dire.

Une question reste à examiner, celle de rechercher si les sociétés coopératives ne sont pas un puissant moyen de recruter des éléments en vue de la révolution sociale que nous entrevoyons dans un avenir prochain.

Ici encore, notre réponse sera négative. « Au moins d'être de purs idéologues condamnés à la stérilité, il ne faut pas oublier, dit encore le citoyen De Paepe, que ce n'est pas l'idée seule qui gouverne le monde; à part leurs facultés intellectuelles et altruistes, les hommes sont sortis de l'animalité et possèdent toujours une certaine dose d'égoïsme et

» de souci de leurs intérêts individuels et familiaux »

Si donc vous leur demandez de l'argent, des cotisations, et toujours de l'argent, à eux qui ne possèdent que le « *strict minimum* » dont nous avons parlé, ils vous tourneront infailliblement le dos.

Si au contraire, nous leur démontrons que, puisque la richesse sociale est le produit de leur labeur et que, par conséquent, elle doit — en bonne justice — leur appartenir intégralement; que, pour qu'ils la reprennent des mains des usupateurs qui la détiennent — honnêtement ou non — ils leur faut accomplir cette révolution sociale indispensable, et qu'enfin, il ne faut pas remplacer les accapareurs et les chefs d'aujourd'hui, par des commissions de statistique et autres chefs de demain; si nous leur démontrons cela — ce qui n'est certes pas difficile — ils vous tourneront encore plus le dos, et marcheront avec nous.

C'est ce à quoi les « anarchistes de l'Insurgé » et les autres consacrent actuellement leur énergie et leur intelligence, en attendant le jour où ils les emploieront à faire « manger de la dynamite » aux marchands d'orviétans présents et futurs.

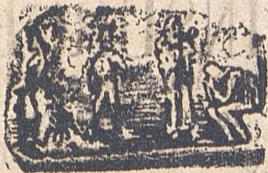
DE LA PUDEUR.

Le PARTI OUVRIER !! (section d'Etterbeek) vient de voter un blâme au bourgmestre de la susdite commune, pour avoir renvoyé dans sa famille..... qui? (je vous le donne en mille) le commissaire de police de l'endroit.

N'est-ce pas qu'ils vont bien, messieurs les évolutionnaires?

A quand donc le baise-main royal et le cassette d'honneur?

MACAIRE.



TOUT A LA JOIE.

Existe-t-il au monde une population plus musarde que la population belge? Nous ne le pensons pas.

Dans notre pays, quatre travailleurs ne peuvent se rencontrer sans avoir la géniale idée de fonder un cercle, une fanfare ou un orphéon. Toute au plaisir, la nation belge! Et plaisir subventionné, s. v. p.

Ainsi, les jours de grand faste, l'on voit venir des quatre coins du pays des sociétés portant les titres les plus mirobolants. Les pêcheurs à la ligne, les joueurs de palets, les chasseurs de hannetons tiennent à honneur d'y envoyer les plus beaux spécimens du crétinisme des associations de plaisir!

Le bourgeois, qui hausse dédaigneusement les épaules, quand on lui parle de socialistes, est aux petits soins pour les malheureux avertis du piston ou pour les infortunées victimes des « concours de grimace. » Le roi lui-même — oui, le Roi des Belges et des Congoliers — se fait un devoir de leur offrir dans une coupe de vermeil le vin de la corruption. Il va même

jusqu'à attacher de miroitants insignes sur la poitrine de ces innocents, — véritables insignes de la platitude et de la dégradation humaines.

Voyons, travailleurs, n'est-il pas temps que vous repreniez enfin possession de vous-mêmes? Laissez-là, une bonne fois, vos bugles et vos trompes, souciez-vous un peu de vos intérêts, levez les yeux sur l'opulence qui s'épanouit à côté de votre chantante misère, et, d'ici quelque temps, si vous le voulez, vous serez affranchis de tous ceux qui s'appliquent à entretenir chez vous le plus sordide avachissement.

Allons, houp! un bon coup d'épaule! Au diable rois, politiciens et exploiters! Et alors — alors seulement — vous pourrez jouer les joyeux flonflons de la délivrance.

F. MONIER.

LE MEETING DU NAVALORAMA.

Dimanche 12 courant a eu lieu, salle du Navalorama, le meeting organisé par l'Union des groupes anarchistes de Bruxelles.

Des lettres particulières avaient été adressées à MM. Paul Janson, De Paeppe, Van Caubergh et à divers autres orateurs de moindre importance, pour les inviter à venir combattre dans cette réunion les adversaires du suffrage universel.

Il va sans dire que ces messieurs, qui se piquent si fréquemment de ne faire qu'une bouchée des théories anarchistes, ont jugé plus prudent d'aller se promener à la fête de Laeken que de venir soutenir, en face de travailleurs éclairés et sincères, leurs insoutenables arguments.

C'est ainsi qu'ils font tous, et partout, ces braves évolutionnaires! Ils s'efforcent de faire passer les propagandistes révolutionnaires pour des illuminés et des brouillons, ils les mettent au défi de justifier leur système et leur conduite, et, quand ces derniers les invitent à un débat contradictoire, ils se gardent bien d'y prendre part, dans la crainte de se voir acculer publiquement à leur ignorance ou à leur mauvaise foi.

Cette précieuse constatation faite, passons. Quoi qu'en ait dit la presse bourgeoise à laquelle nous consacrerons plus loin quelques lignes, le meeting a pleinement réussi.

Malgré le temps superbe qui poussait vers les réjouissances foraines la population bruxelloise plus friande de festivités que d'éducation économique, trois cents personnes au bas mot s'étaient rendues salle du Navalorama.

Le compagnon F. Monier a pris le premier la parole.

Dans un langage énergique et convaincant, il a démontré l'inefficacité du suffrage universel envisagé comme moyen d'émancipation économique et de propagande socialiste. Comparant la condition des travailleurs dans les pays de suffrage universel, tels que la France, l'Allemagne et les Etats-Unis à celle des salariés belges, il n'a pas eu de peine à établir que cette condition était absolument identique et que, par conséquent, il n'y avait aucune utilité pour le prolétariat à envoyer des députés socialistes, voire même révolutionnaires, au Parlement.

« Le suffrage universel, s'est-il écrié en terminant, n'est donc qu'une vaste balance ne pouvant avoir d'autre effet que de porter au pouvoir quelques personnalités ambitieuses abusant de la crédulité des travailleurs. »

Aucun contradicteur ne se présentant, le citoyen Ernest, secrétaire, donne la parole au compagnon Weysmans.

D'après cet orateur, il y a une analogie frappante entre la situation politique actuelle en Belgique et la situation politique en France à la veille de 1848. Comme alors, le suffrage universel apparaît, aux yeux des politiciens et

de la foule, comme l'arche sainte de l'affranchissement social. Fatale erreur! Le compagnon Weysmans démontre que la conquête des pouvoirs publics par la classe ouvrière n'est qu'une dangereuse utopie; que — fût-elle réalisable — le peuple ne ferait que changer de maîtres, et que le vote électoral ne peut ouvrir les portes des assemblées parlementaires qu'à un nombre infime de candidats socialistes, vite corrompus par les séductions et la putréfaction du pouvoir. A l'appui de son dire, il cite de nombreux et concluants exemples. Le prolétariat ne doit donc attendre que de lui-même, que de sa propre initiative, la fin de ses maux et l'avènement de la justice et de l'égalité sociales.

Les contradicteurs se présentant de moins en moins, le secrétaire fustige de maîtresse façon les farceurs qui, daubant de loin les principes anarchistes, se gardent bien de venir les réfuter, quand l'occasion s'en présente, et, après quelques paroles du compagnon Monier annonçant que cette réunion n'est que le commencement d'une série de meetings que les groupes anarchistes se proposent d'organiser successivement, il lève la séance qui se termine aux cris de: Vive la Révolution sociale!

Quelques mots, maintenant, à l'adresse des torchons bourgeois qui ont bien voulu faire aux anarchistes l'honneur de les injurier ou d'essayer de les « tirer en bourriques », d'après une expression nationale.

Depuis le catholique *Patriote* jusqu'au collectiviste *National belge*, toutes les feuilles plus ou moins soumises se sont évertuées à faire de l'esprit — et quel esprit! — au sujet du meeting révolutionnaire. Seule, l'*Indépendance* y a quelque peu réussi; son compte-rendu, si crapuleux qu'il soit, ne manque ni de gaîté ni de finesse.

Mais les *Nouvelles*, mais la *Belgique*, mais l'*Echo du parlement*, mais le *Patriote*, mais le *National* surtout, quelle lourdeur, quel empatement et quelle débilité de traits! L'âne jouant de la flûte n'était pas plus lamentable que ces oisillons voulant essayer de la satire.

Décidément, si ces messieurs de la bourgeoisie ont le gousset bien garni, ils ont le crâne bien vide et bien navrant.

HARO!



Le compagnon Antoine Rieffel, ex-gérant de *Terre et Liberté*, — dont nous avons annoncé dernièrement la condamnation à 2 ans de prison, 5 ans de surveillance et 200 francs d'amende, — vient d'être de nouveau condamné à 2 années d'emprisonnement et 3,000 francs d'amende par la Cour d'assises de la Seine.

Le compagnon Rieffel était poursuivi, la première fois pour menaces à la magistrature, et la seconde pour provocation au meurtre, au pillage et à l'incendie et pour pressions exercées sur des militaires de terre et de mer dans le but de les détourner de leur devoir!!!

Voilà comment, en notre « siècle de tolérance et de lumière, » est respectée la liberté de la presse!

Et dire que, sous prétexte de civilisation, les dirigeants français font la guerre aux Chinois!

**

Décidément, la Suisse devient de plus en plus la « terre de l'hospitalité » par excellence.

A Zurich, Winterthur, Saint-Gall et Schaffhouse, un certain nombre de révolutionnaires, la plupart Allemands et Autrichiens, ont été arrêtés, et des perquisitions ont été faites à leur domicile.

« O ma libre Helvétie!..... »

PLUS DE FRONTIÈRES

Certes, bien des modifications se sont introduites, à travers les siècles, dans les institutions dont nous venons d'esquisser l'origine. Mais, pour ne parler que de la Patrie, qui fait l'objet de cette étude, nous verrons que ses éléments n'ont guère changé, et qu'elle n'a, de nos jours comme il y a vingt siècles, d'autre raison d'être que l'égoïsme et la rapacité des gouvernants, d'une part, la patience et la crédulité des gouvernés, de l'autre.

Qu'est-ce, en effet, que cette Patrie que l'on présente comme un fétiche à notre adoration et pour laquelle on nous demande, à nous, producteurs, le sacrifice de notre vie et de notre liberté? Qu'est-ce, positivement, autre chose qu'un ensemble de propriétés mobilières et immobilières, qu'une portion plus ou moins grande du globe, monopolisée par un nombre plus ou moins considérable d'individus et dont nous ne possédons pas la moindre miette? Qu'exige-t-on de nous, dès lors, quand on nous prêche le devoir patriotique, sinon la sauvegarde des domaines de nos exploités, l'affermissement de la domination de nos oppresseurs, en un mot la consécration de ces deux raptés : le pouvoir et la propriété?

La saine morale, notons-le bien, ne saurait autoriser la défense d'un coin de terre par celui qui le possède, puisque celui-là ne peut le détenir qu'injustement et n'a par conséquent aucun droit à le conserver; à plus forte raison ne demande-t-elle pas sa défense par celui qui ne le possède pas et, qui plus est, pâtit de cet accaparement d'autrui.

Ainour sacré de la Patrie! Cela chatouille agréablement l'oreille en musique; mais dans les faits, pour peu qu'on se donne la peine d'y réfléchir, cela écorche singulièrement le plus élémentaire bon sens.

Une objection qui ne manque jamais de se produire : « Il existe, nous dit-on, chez les individus d'une même race, des traditions qui les rendent comme solidaires les uns des autres, un génie commun qui les entraîne vers la même destinée, un idiome particulier qui les distingue des autres parties de l'humanité. Tous les êtres de même origine, de mêmes tendances, de même langue composent dans leur ensemble une famille colossale qu'anime un même esprit de conservation. C'est ce côté moral, bien plus que le côté matériel, qui détermine cet attachement intime, cette sorte de lien secret, père du patriotisme. »

Nous reconnaissons volontiers que la race latine, par exemple, a des instincts, des goûts, un esprit différents de ceux de la race germanique ou de la race slave. Mais nous ne voyons là aucune raison d'antagonisme entre ces diverses branches de l'humanité. De ce que deux ou plusieurs frères ont un caractère, des penchants absolument opposés, il ne s'ensuit pas qu'ils doivent fatalement se regarder et se traiter en ennemis. Loin de là, on les voit bien souvent associer leurs efforts disparates pour concourir à la prospérité de leur famille commune. Pourquoi n'en est-il pas de même dans la société? Pourquoi! Pour les raisons de cupidité farouche que nous avons précédemment indiquées.

Au surplus, il ne nous sera pas difficile de prouver que cette affinité de race ne compte pour rien dans la balance des rapports et des événements internationaux. Seule, la question d'intérêt gouvernemental y fait poids. Pour ne parler que la race latine, la France, l'Espagne, et l'Italie, qui en sont les trois principaux éléments, ne sont-elles pas, dans l'état actuel, absolument étrangères l'une à l'autre, et ne peuvent-elles pas, du jour au lendemain, suivant le bon plaisir de leurs dirigeants, se prendre furieusement aux cheveux ou se donner cordialement la main? Il est vrai que ces trois pays parlent des langues différentes, quoique dérivant également de la langue latine, que leurs mœurs ne sont pas complètement identiques, et que, pour certains patriotes à outrance, ces dissimilitudes constituent un véritable motif d'hostilité. Mais n'a-t-on donc jamais vu deux nations de même langue et de mêmes mœurs s'entre-déchirer? Le Chili et le Pérou ne vien-

nent-ils pas de nous offrir cet édifiant spectacle?

Il nous serait aisé de multiplier les exemples, même sans sortir de l'Europe. Mais ceux que nous venons de citer suffisent pour établir irréfutablement que le patriotisme n'a nullement sa source dans le sentiment de sympathie mutuelle qui anime les individus et les peuples de même origine, et, comme il découle encore bien moins de l'avantage que peuvent recueillir les masses besogneuses à protéger ou à étendre ce qui ne leur appartient pas, nous sommes obligés de conclure, en remontant comme plus haut à la création des États, que le patriotisme n'est autre chose qu'un dissolvant préjugé, soigneusement entretenu dans l'esprit des hommes par ceux qui ont intérêt à les asservir.

Que deviendraient, en effet, capitalistes et despotes, si les deshérités de tous pays, comprenant enfin que le misérable sort que leur fait la ventouse patronale n'est pas le lot qui leur est dû, que tous les hommes sont égaux devant la nature, et que le superflu de l'un est un vol commis au détriment de l'autre; que deviendraient, disons-nous, tous les parasites sociaux, si les peuples meurtris, renversant les barrières qui les divisent, s'unissaient dans une suprême revendication de leurs droits?

« Ah! braves ouvriers, bons paysans, clament les satisfaits, chérissez bien cette Patrie qui nous permet de vous tenir en tutelle et de jouir à vos dépens de toutes les richesses, de toutes les merveilles que vos robustes bras font sortir des entrailles du sol. Entretenez soigneusement dans votre cœur la haine de l'étranger. Mourir pour la Patrie, c'est le sort le plus beau! Qu'y a-t-il, en effet, de plus sublime que l'enthousiasme avec lequel vous vous faites égorger pour la conservation de nos privilèges? »

Eh bien! il est temps, croyons-nous, de faire rentrer dans la gorge de nos spoliateurs ce langage effronté. Il est temps que la nombreuse cohorte des parias, faisant enfin justice des funestes instigations de ses potentats, inscrive sur son drapeau vengeur cette parole du bonhomme La Fontaine :

Notre ennemi, c'est notre maître,
et ce magnifique vers de Corneille :

Je n'ai pour ennemis que ceux du bien commun.

Oui, ceux-là seuls sont nos ennemis. Le patriotisme est un leurre; c'est, comme le disait dernièrement le Conseil national du Parti ouvrier français aux Travailleurs suisses : « un faux sentimentalisme dans lequel nos dirigeants cherchent à étouffer cet autre sentiment : l'amour de l'humanité. »

Arrachons donc de notre sein cet absurde et dégradant fétichisme; tendons à tous les dépossédés, à tous les damnés de l'enfer social, quelles que soient leur race et leur nationalité, une main fraternelle, et réservons tout notre courroux à ceux qui, depuis des siècles, bénéficient de nos discordes insensées.

(A continuer). LUCIEN PEMJEAN.

NOTRE SOUSCRIPTION

Un insurgé, 20 c.; F. Monier, 20 c.; A bas les faiseurs; 10 c.; Un coupeur de têtes, 25 c.; J. D. L. (3^e versement), 1 fr.; Un révolutionnaire, 9 c.; Bertrand et Raton, 5 c.; Un tapissier, 10 c.

Total : 1 99 fr.

Report : 23 36

En caisse : 25 35 fr.

Le Trésorier,
DEROY.

COMMUNICATIONS

— UNION ANARCHISTE. Lundi 20 courant, réunion publique et contradictoire à la *Renommée*, Grand'place, à 8 heures du soir.

Ordre du jour : *La politique coloniale et la Révolution*.

Entrée libre.

— DE VLAAMSCH OPSTANDELINGEN, (Groep anarchiste). Vergadering alle zondagen om 9 uren, s'avonds in de « Renommée », Groot Markt, n° 13.

— A l'occasion du quatorzième anniversaire de la *Semaine sanglante*, un grand meeting aura lieu dans le courant du mois prochain, salle du *Navatorama*. Nous donnerons des détails dans notre prochain numéro.

Paraîtra le 16 mai :

LE DROIT SOCIAL

ORGANE ANARCHISTE.

Administration et rédaction :

27, Boulevard des Dames, 27, MARSEILLE.

PARAIT TOUS LES DIMANCHES :

L'INSURGÉ

organe communiste-anarchiste

le n° 5 cents.

Dépositaire général à Paris : BESNIER,
3, rue des Gobelins, 3.

Editeur : EGIDE GOVAERTS

Imp. G. Gosse, rue Saint-Ghislain, n. 8.

BULLETIN D'ABONNEMENT ⁽¹⁾

Belgique : Je soussigné (noms et adresse).....

—o—
Un an . . . fr. 3-00 déclare m'abonner au journal L'INSURGÉ pendant la
Six mois . . . 1-50 durée de pour la
Trois mois . . . 0-75 somme de que je

—o— m'engage à payer à présentation de quittance.

Etranger :

Un an . . . fr. 5-00

Six mois . . . 2-50

Trois mois . . . 1-25

Signature :

(1) Remplir ce bulletin, le détacher et l'envoyer à l'administration de L'INSURGÉ, 6, rue des Alexiens.